



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/AC.30/PC.1/2007/2
9 août 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DE LA CEE SUR
LE VIEILLISSEMENT DE 2007

Comité préparatoire

Première réunion
Genève, 12 et 13 juillet 2007

RAPPORT DU COMITÉ PRÉPARATOIRE SUR SA PREMIÈRE RÉUNION

Introduction

1. La première réunion du Comité préparatoire de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement (León (Espagne), 6-8 novembre 2007) s'est tenue à Genève les 12 et 13 juillet 2007, conformément au programme de travail sur les questions de population (ECE/EX/2007/L.4) approuvé par le Comité exécutif de la CEE, qui prévoit la tenue de conférences régionales et des réunions préparatoires correspondantes. Le présent rapport a été établi par le secrétariat de la CEE en concertation avec le Président du Comité préparatoire.
2. Les États suivants étaient représentés à la Conférence: Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Georgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Malte, Monaco, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie. Des représentants de la Commission européenne et du Saint-Siège étaient également présents.
3. Des représentants des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après ont participé à la Conférence: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (DAES) et Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP).
4. Des représentants du Centre européen de recherche en politique sociale (Vienne), du Comité économique et social européen (CESE) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) y ont également participé.

5. Les organisations non gouvernementales (ONG) ci-après étaient représentées: European Federation of Older Persons-EURAG-Europe, HelpAge International, Conseil international des femmes (CIF) et Fédération internationale de la vieillesse.

6. Deux experts avaient été invités: M^{me} Rocío Fernández-Ballesteros (Universidad Autónoma de Madrid) et M. Dirk Jarré (Coordonnateur du Forum international de la société civile).

I. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)

7. M. Paolo Garonna, Secrétaire exécutif adjoint de la CEE, a ouvert la réunion.

8. Le Comité préparatoire a adopté l'ordre du jour publié sous la cote ECE/AC.30/PC.1/2007/1, en apportant les modifications ci-après à la numérotation des points: les points 12 à 14 ont été placés avant les points 10 et 11, et les points 7 et 9 ont été regroupés avant le point 8.

II. ÉLECTION DU BUREAU (Point 2 de l'ordre du jour)

9. M. Garonna a invité le Comité préparatoire à élire un président et un vice-président et à constituer un bureau, faisant observer qu'il était d'usage de désigner comme président le représentant du pays qui accueillait la Conférence ministérielle.

10. Le Comité préparatoire a élu M^{me} Susana Viñuela (Espagne) Présidente et M^{me} Erika Winkler (Autriche) Vice-Présidente. Le Bureau a été constitué comme suit: M. Petr Wija (République tchèque), M^{me} Dorika Seib (Allemagne), M^{me} Odete Severino Soares (Portugal), M^{me} Irina Bondarenko (Fédération de Russie), M^{me} Lidija Kozarcenin (Serbie), M. David Hohman (États-Unis) et M. Makhmudjon Ziyadullaev (Ouzbékistan). M. Bernd Marin (Centre européen de recherche en politique sociale, Vienne) et M. Dirk Jarré (Coordonnateur du Forum international de la société civile) ont été élus observateurs. La réunion a décidé en outre que le Bureau serait ouvert à tous les États membres au moment de la négociation de la Déclaration ministérielle.

III. APERÇU DU PLAN D'ÉTAPES VERS LA CONFÉRENCE DE LA CEE SUR LE VIEILLISSEMENT DE 2007 (Point 3 de l'ordre du jour)

11. Le secrétariat a présenté le plan d'étapes vers la Conférence ministérielle de León.

12. Le représentant du DAES a présenté l'examen et l'évaluation à l'échelle mondiale du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et le rôle des conférences régionales à cet égard. Il était prévu de tenir trois conférences régionales, organisées par la CEE (à León, Espagne, en novembre 2007), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Brasilia, décembre 2007) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (Macao, Région administrative spéciale de Chine, octobre 2007).

13. Le Comité a approuvé le plan d'étapes dans son ensemble, indiquant que les détails seraient adaptés en fonction des décisions adoptées dans le cadre des préparatifs.

**IV. ACTIVITÉS DU CENTRE EUROPÉEN DE
RECHERCHE SOCIALE DE VIENNE
(Point 4 de l'ordre du jour)**

14. Le représentant du Centre européen de recherche sociale (Vienne) a présenté les activités du Centre.

15. Le Comité a pris note de la contribution utile que le Centre, avec l'appui du Gouvernement autrichien, avait apportée au suivi de la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et a estimé que des travaux analogues seraient également nécessaires dans le prolongement de la Conférence ministérielle de León.

**V. ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE
DANS LE DOMAINE DU VIEILLISSEMENT
(Point 5 de l'ordre du jour)**

16. Le Coordonnateur du Forum international de la société civile a présenté les activités réalisées par les organisations de la société civile dans le domaine du vieillissement et dans le cadre des préparatifs de la réunion de haut niveau.

17. Le Coordonnateur du Comité scientifique du Forum de recherche a présenté les activités entreprises par la communauté des chercheurs en prévision de la Conférence ministérielle. Un Forum de recherche se tiendra la veille de la Conférence, parallèlement au Forum des ONG.

18. Le Comité préparatoire a réaffirmé la nécessité de coopérer étroitement avec la société civile et la communauté des chercheurs pour préparer la Conférence ministérielle.

**VI. CONTRIBUTION DE L'ESPAGNE À L'EXAMEN ET À L'ÉVALUATION
RÉGIONAUX DU PLAN D'ACTION INTERNATIONAL DE MADRID
SUR LE VIEILLISSEMENT: CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE
LA CEE SUR LE VIEILLISSEMENT DE 2007 (LEÓN, ESPAGNE)
(Point 6 de l'ordre du jour)**

19. Le représentant de l'Espagne a présenté les contributions de son pays à l'examen et à l'évaluation, au niveau régional, du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement.

20. Le Comité a pris note des utiles contributions organisationnelles et de fond apportées par l'Espagne au suivi, à l'examen et à l'évaluation de la Stratégie régionale d'exécution de ce plan d'action.

**VII. PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE
(Points 7 et 9 de l'ordre du jour)**

21. Le secrétariat a présenté le projet d'ordre du jour de la Conférence (ECE/AC.30/PC.1/2007/L.1) pour examen et approbation.

22. Au cours du débat, l'accent a été mis sur le lien à établir entre la Conférence, le Forum des ONG et le Forum de recherche. Il a été proposé que la Déclaration des ONG soit appelée «Déclaration de la société civile», une telle formulation englobant à la fois les ONG et les chercheurs.
23. Un certain nombre de thèmes ont été proposés pour les tables rondes, notamment la santé, la sécurité sociale et la solidarité entre les générations. Le secrétariat a prié les participants de soumettre leurs propositions par écrit et de faire d'autres suggestions concernant les intervenants et les sujets pour les tables rondes des deux premiers jours de la Conférence.
24. Il a été noté en outre que le débat ministériel devait être axé sur la Déclaration ministérielle; cependant, toute question sujette à controverse devait être examinée auparavant.
25. Le Comité a approuvé dans les grandes lignes l'ordre du jour de la Conférence.

**VIII. RÈGLEMENT INTÉRIEUR: DURÉE, PARTICIPATION ET APPORT
DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
(Point 8 de l'ordre du jour)**

26. Le Comité a adopté le règlement intérieur de la Conférence publié sous la cote ECE/AC.30/PC.1/2007/L.2.

**IX. PROJETS D'ÉLÉMENTS DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE
(Points 12 et 13 de l'ordre du jour)**

27. Le secrétariat a présenté les projets d'éléments de la déclaration politique (ECE/AC.30/PC.1/2007/L.3) pour amorcer et orienter l'élaboration de la Déclaration ministérielle. Lors du débat qui a suivi, des propositions ont été formulées concernant les questions à inclure et à mettre en relief. Les participants ont recommandé que la Déclaration ministérielle soit à la fois brève et percutante.
28. Le Comité a estimé que la notion de «solidarité entre les générations» devait être remplacée par celle de «collaboration entre les générations».
29. À son avis, la Stratégie régionale d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement constituait un bon point de départ pour des travaux complémentaires. Il était toutefois nécessaire de se tourner davantage vers l'avenir et de renouveler l'ordre du jour, pour tenir compte du fait que certaines questions étaient devenues encore plus d'actualité et qu'il était particulièrement opportun de les examiner.
30. Le Comité a souligné que la Déclaration ministérielle devait exposer à la fois les progrès accomplis et les perspectives à envisager, et a préconisé une approche globale axée sur la prise en compte du vieillissement et la participation ainsi que la nécessité de redéfinir le vieillissement et tous les âges, et de distinguer entre les différents groupes d'âge.

31. Résumant la discussion, le Comité est convenu que la Déclaration ministérielle porterait sur les trois principaux thèmes ci-après: la santé, l'emploi et les questions intergénérationnelles. Il faudrait relier ces thèmes à la notion de vieillissement en bonne santé et à la question de l'allongement de la période d'activité professionnelle. La sécurité sociale, la protection sociale et les pensions étaient également des questions à traiter de manière appropriée.

32. Le Comité a prié le secrétariat d'établir l'avant-projet de déclaration ministérielle en s'appuyant sur le débat qui venait d'avoir lieu.

X. TITRE DE LA CONFÉRENCE (Point 14 de l'ordre du jour)

33. Le secrétariat a abordé la question du titre de la Conférence, qui devait évoquer le processus de vieillissement et pouvoir être traduit dans toutes les langues pertinentes.

34. Le Comité a décidé que la Conférence aurait pour titre «Une société pour tous les âges: défis et opportunités».

XI. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE (Points 10 et 11 de l'ordre du jour)

35. Le secrétariat a présenté les documents de référence pour la Conférence. Il utiliserait les rapports de pays en vue d'établir un rapport de synthèse pour la Conférence, qui serait achevé avant la fin août.

36. Le secrétariat a été prié de faire le nécessaire pour rendre publics les rapports de pays, en insérant des liens vers les pages Web des ministères des États membres concernés.

XII. PROCHAINES ÉTAPES (Point 15 de l'ordre du jour)

37. Le Comité a décidé de réunir le Bureau pendant deux jours, la deuxième journée étant ouverte à tous les participants aux travaux du Comité afin de négocier le projet de déclaration ministérielle et de mettre au point l'ordre du jour. Cette réunion aurait lieu les 8 et 9 octobre 2007.

38. Conformément au plan de travail, le secrétariat distribuera un avant-projet de déclaration ministérielle aux membres du Comité le 27 août 2007 au plus tard, en les priant de communiquer leurs observations avant le 10 septembre. Sur la base de ces observations, il en établira une deuxième version, qui sera disponible le 24 septembre pour être examinée à la réunion des 8 et 9 octobre 2007.

XIII. CLÔTURE DE LA RÉUNION

39. Le secrétariat a informé le Comité que le rapport serait établi peu après la réunion, en collaboration avec le Président.
